

Pratiques et usages - Analyse de la fonctionnalité des espaces publics Pratiqués par les véhicules

« Des priorités d'usages à affirmer pour faciliter la fonctionnalité des lieux

Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

➤ CONSTATS GENERAUX sur les USAGES :

« Sur l'ensemble des axes qui mènent au centre bourg : des conflits d'usages générés par une vitesse excessive .

Dans l'ensemble le gabarit des voies est large et est assimilé plus à une route qu'à une rue. Peu de dispositifs sécuritaires pour permettre une réduction des vitesses.

Les largeurs importantes offrent une grande visibilité ce qui n'incite pas à réduire la vitesse (+ « effet toboggan » route de Gahard)

Les panneaux 50 ne sont pas suffisants pour indiquer l'entrée dans l'agglomération en arrivant au centre les panneaux sont « oubliés » et la vitesse n'a pas diminuée.

Des actions d'aménagement de l'espace public doivent les accompagner .

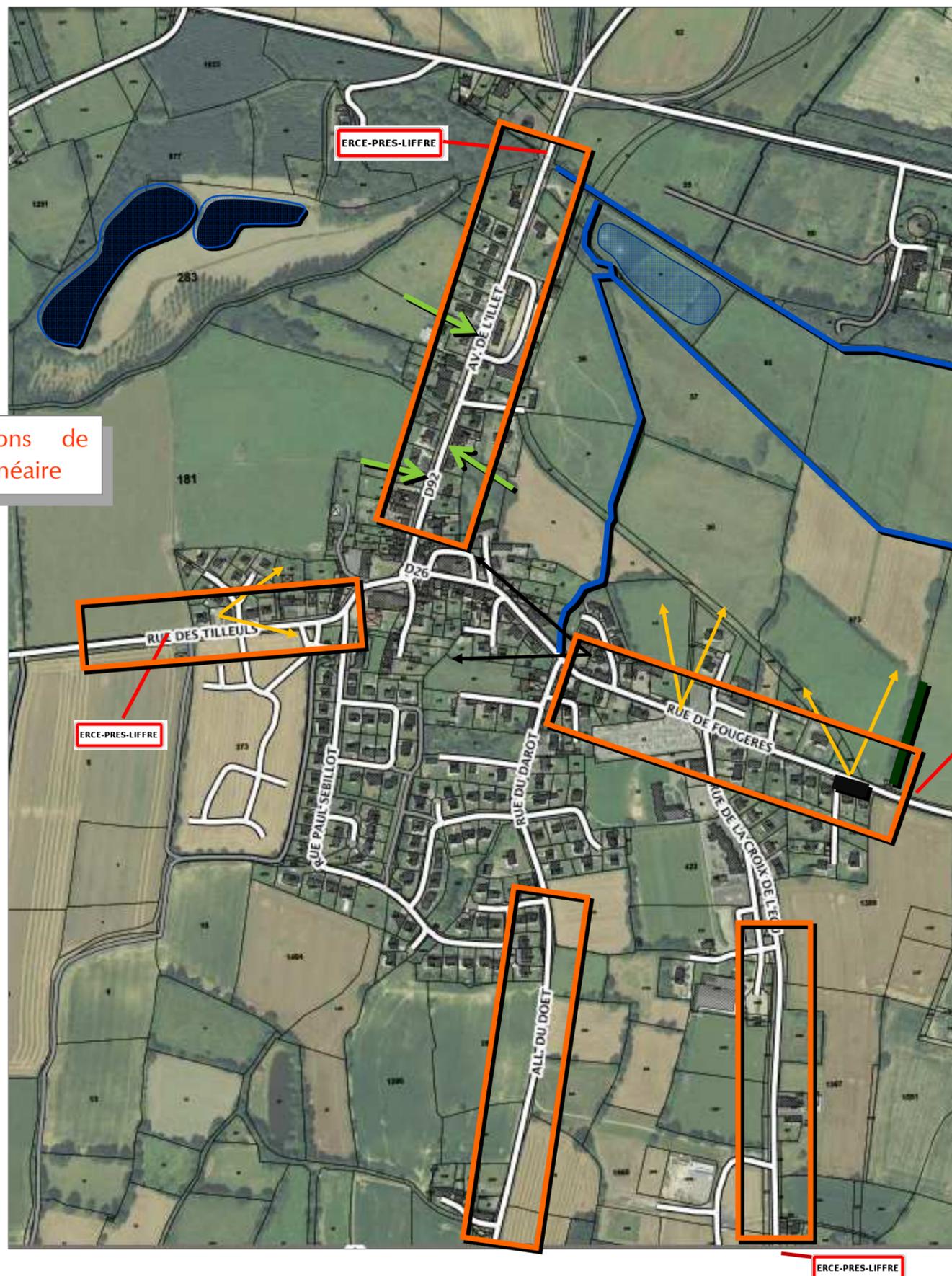
Les distances sont trop importantes entre le lieu de positionnement du panneau d'entrée d'agglomération et le moment où le phénomène de ralentissement est mis en place.

Absence de séquence dans la traversée d'agglomération et manque d'action pour faire ralentir. Sur certains tronçons linéaires et sans obstacles centraux, les véhicules ont tendance à se doubler.

Les terre pleins centraux offre un caractère trop routier (route de Gahard) , toutefois ils permettent de limiter la vitesse sur la route de Liffré. Les problématiques d'accès et de stationnement aux abords de l'école publique tend à reporter le trafic sur la rue du Darot.(+ stationnement minute en terminaison de la rue du stade.

Arrêt de bus non-sécurisé les véhiculent double le bus lors de son arrêt ce qui engendrer des conflits d'usage avec les piétons qui sortent du bus. Un seul trottoir est éclairé. »

Tronçons de
voie linéaire

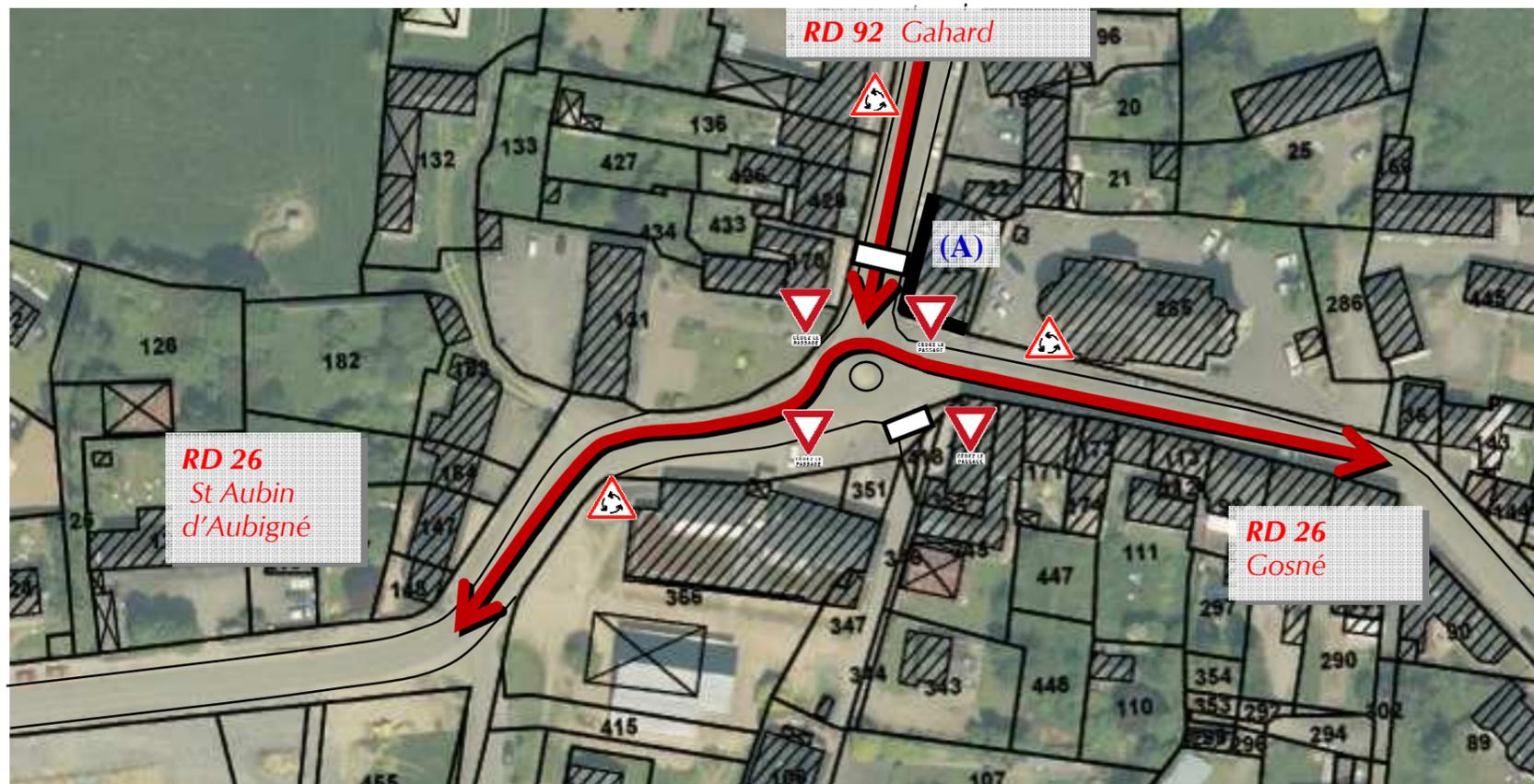


Constats sur les usages routiers:

Les conflits d'usages identifiés dans la pratique des lieux circulés par les véhicules
« L'intersection centrale entre les RD: une spatialisation difficile (repérage, priorité ...) »

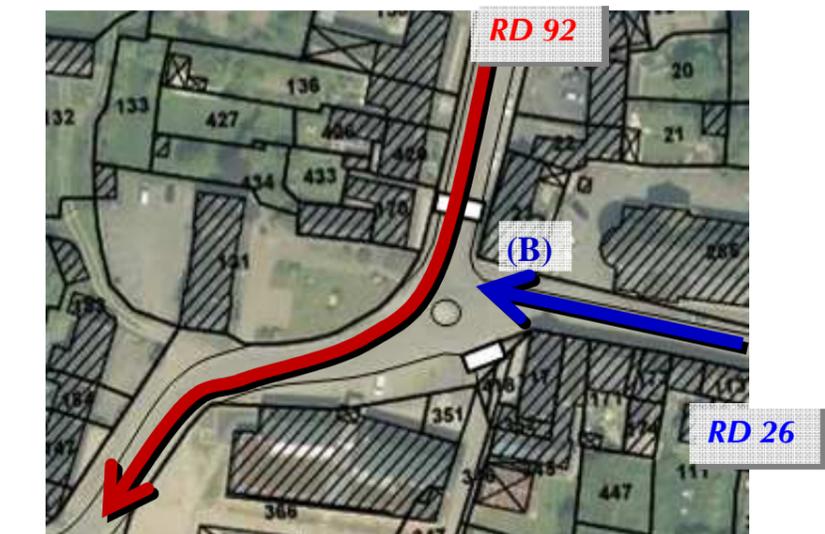
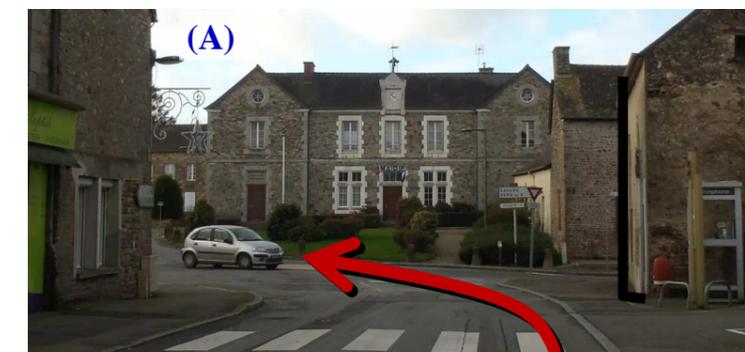
Conflits d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

Usage des priorités en place:  Le sens giratoire indique que le passage doit être cédé à tout véhicule venant de la gauche, qu'il se soit déjà engagé dans le giratoire ou non.



Conflit d'USAGE en terme de visibilité (A) :

« Le front bâti ne permet de dégager une visibilité suffisante lorsque les véhicules de la RD 26 (depuis Gosné) souhaite aller tout droit et rejoindre la RD 26 vers St Aubin d'Aubigné ».



Conflit d'USAGE dans la lecture des PRIORITES (B)

« Le cédez-le passage de la RD 92 (depuis Gahard) envers la RD 26 (depuis Gosné) n'est pas respecté. Les véhicules depuis Gahard se donnent la priorité de passage sur ceux qui arrivent de Gosné ».

➤ **CONSTATS :**

La **faible présence de l'îlot central** franchissable dans l'aménagement et la **présence trop en amont du panneau indiquant le sens giratoire** tend à perturber la lecture des priorités dans le fonctionnement de l'intersection. Une lecture qui peut laisser penser qu'il s'agit d'une intersection qui a conservé ses priorités.

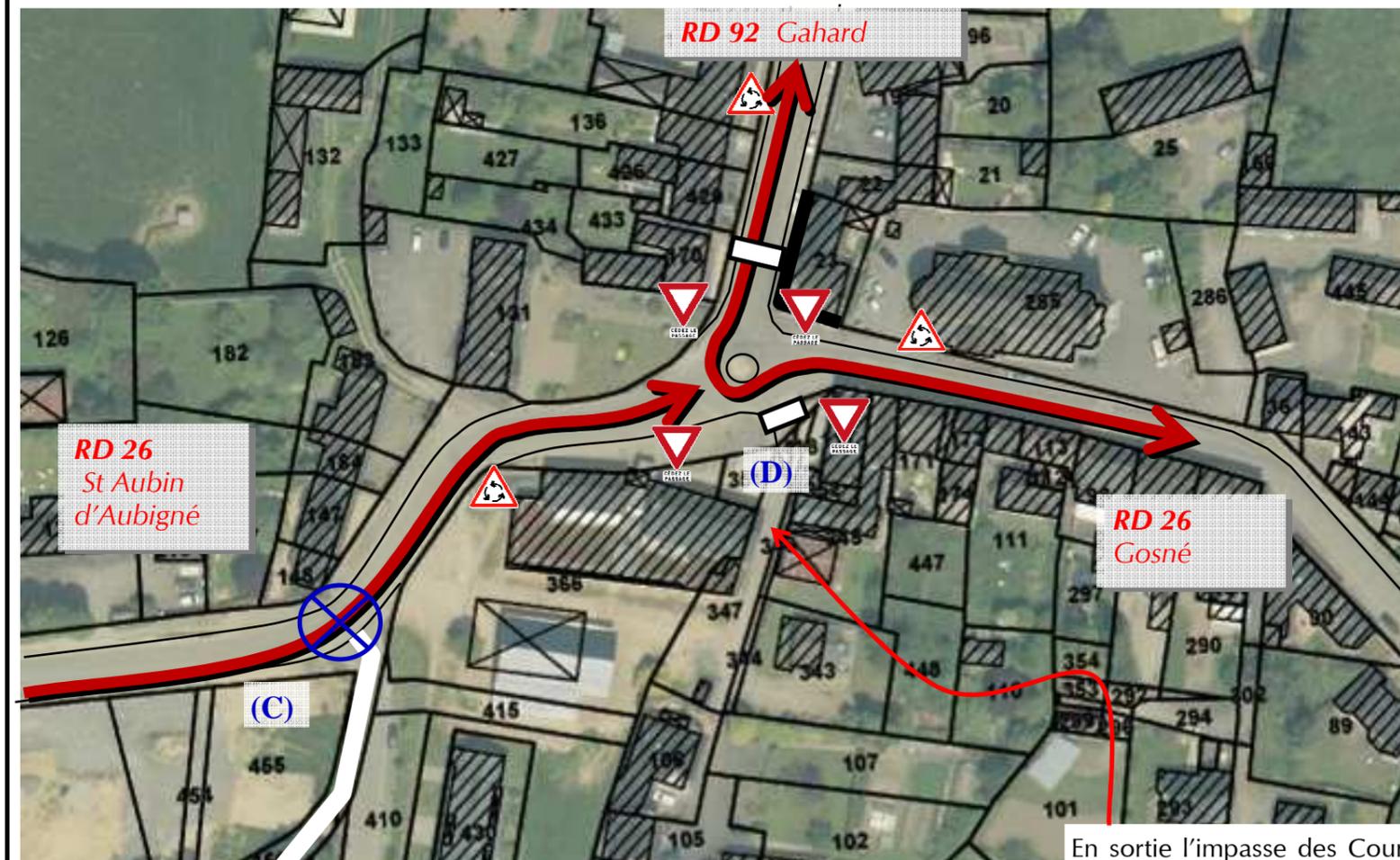


Constats sur les usages routiers:

Les conflits d'usages identifiés dans la pratique des lieux circulés par les véhicules

« L'intersection centrale entre les RD: un lieu d'échange à clarifier en terme de priorité de passage »

Conflits d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif



Conflit d'USAGE en terme de visibilité (C) :

« Le front bâti et la courbure de la voie ne permettent pas de dégager une visibilité suffisante dans la pratique du « tourne à gauche » depuis la RD vers le quartier résidentiel. (problématique identique pour l'entrée/ sortie de la résidence de l'illet : absence de visibilité / sortie difficile sur la RD) ».

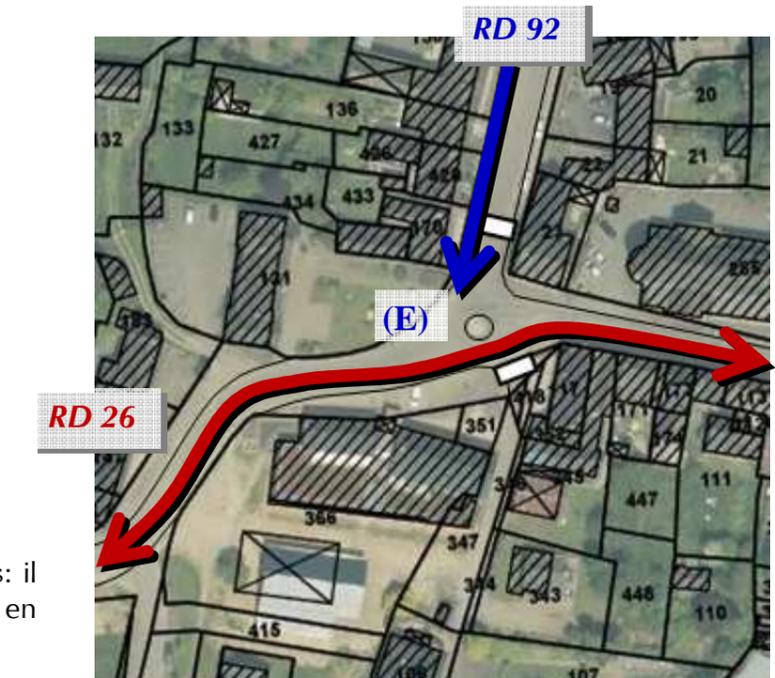
ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

« Clarifier les usages et le statut des l'intersections »

Modifier les sens de priorités? Priorité à droite?
Stop ? Cédez le passage ? Affirmer le statut du giratoire (priorité à gauche) ?

Conflit d'USAGE dans la lecture des PRIORITES (D)

« Le cédez-le passage de la RD 26 (depuis Saint Aubin d'Aubigné) envers la RD 26 (depuis Gahard) n'est pas respecté . Les véhicules depuis Saint Aubin d'Aubigné se donnent la priorité de passage sur ceux qui arrivent Gahard ».



En sortie l'impasse des Courtils Ronds: il n'existe pas de panneau giratoire en amont du cédez-le passage



Constats sur les usages routiers:

Les conflits d'usages identifiés dans la pratique des lieux circulés par les véhicules
« Une vitesse excessive sur la rue de Fougères (RD 26) et des intersections conflictuelles »

Conflits d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:
« limiter les conflits d'usages et clarifier la lecture de la signalétique et des priorités tout en assurant la réduction de la vitesse ... »

Conflit d'USAGE en terme de lecture des lieux (E) :
« Compte tenu de la vitesse importante et de l'effet paroi, les véhicules ont tendance à se déporter en milieu de chaussée ».

Conflit d'USAGE en terme de lecture des lieux (F) :
« Le carrefour entre la rue du Darot et la rue de Fougères n'est pas suffisamment identifié. La voie est linéaire de part et d'autre de l'intersection, les véhicules prennent de la vitesse à l'approche du carrefour (malgré le pavage central). Problématique à prendre en compte concernant l'insertion dans la circulation pour les véhicules venant de la rue du Darot (notamment si le trafic supporté par la voie devait augmenter) ».

Depuis le centre bourg :
absence de panneau pour indiquer la direction de Rennes

Les distances sont trop importantes entre le lieu de positionnement des panneaux 30 et l'action qui s'y rattache (traversée surélevée)

Conflit d'USAGE dans le respect des PRIORITES (G) :
« Le stop de la RD 92 (depuis Liffré) envers la RD 26 (depuis Gosné) est parfois employé comme un « cédez le passage » .



RD 26
Gosné

RD 92
Liffré

Constats sur les usages routiers:

Les espaces de stationnements

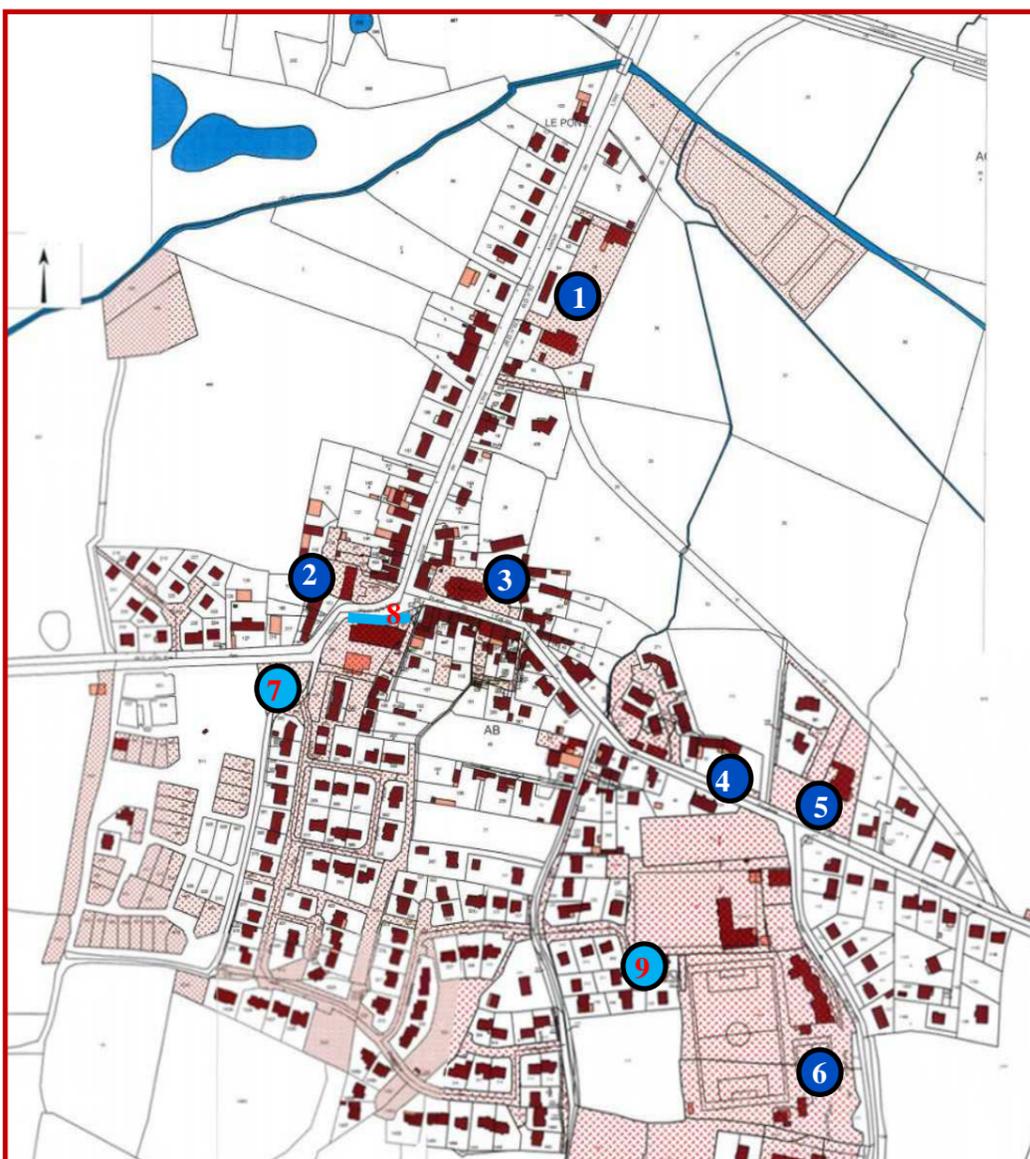
« Une fonctionnalité à mettre en évidence et des usages à clarifier »

CONSTATS:

- Les espaces réservés au stationnement sont peu lisibles, leurs accès sont peu évidents et manque de signalétique (1), (2) et (3).
- Les espaces ouverts ou en attente d'affectation sont plébiscités pour cette fonction (7) et (8). Le (9) est employé comme un espace de stationnement minute.
- Certains méritent d'être requalifier pour faciliter les usages et limiter les conflits d'usages (4) et (6).



Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif



(1) Un Espace qui répond principalement aux usages de la salle des fêtes



(2) Un espace de stationnement en façade avant de la mairie difficilement praticable (accès). En façade arrière l'espace de stationnement n'est pas signalé, donc peu employé.



(3) L'accès à l'espace de stationnement sur le pourtour de l'église reste peu évident (manque de lisibilité sur le sens unique)



(3) L'espace de stationnement devant la façade de l'église le long de la RD



Constat d'USAGE (3) :

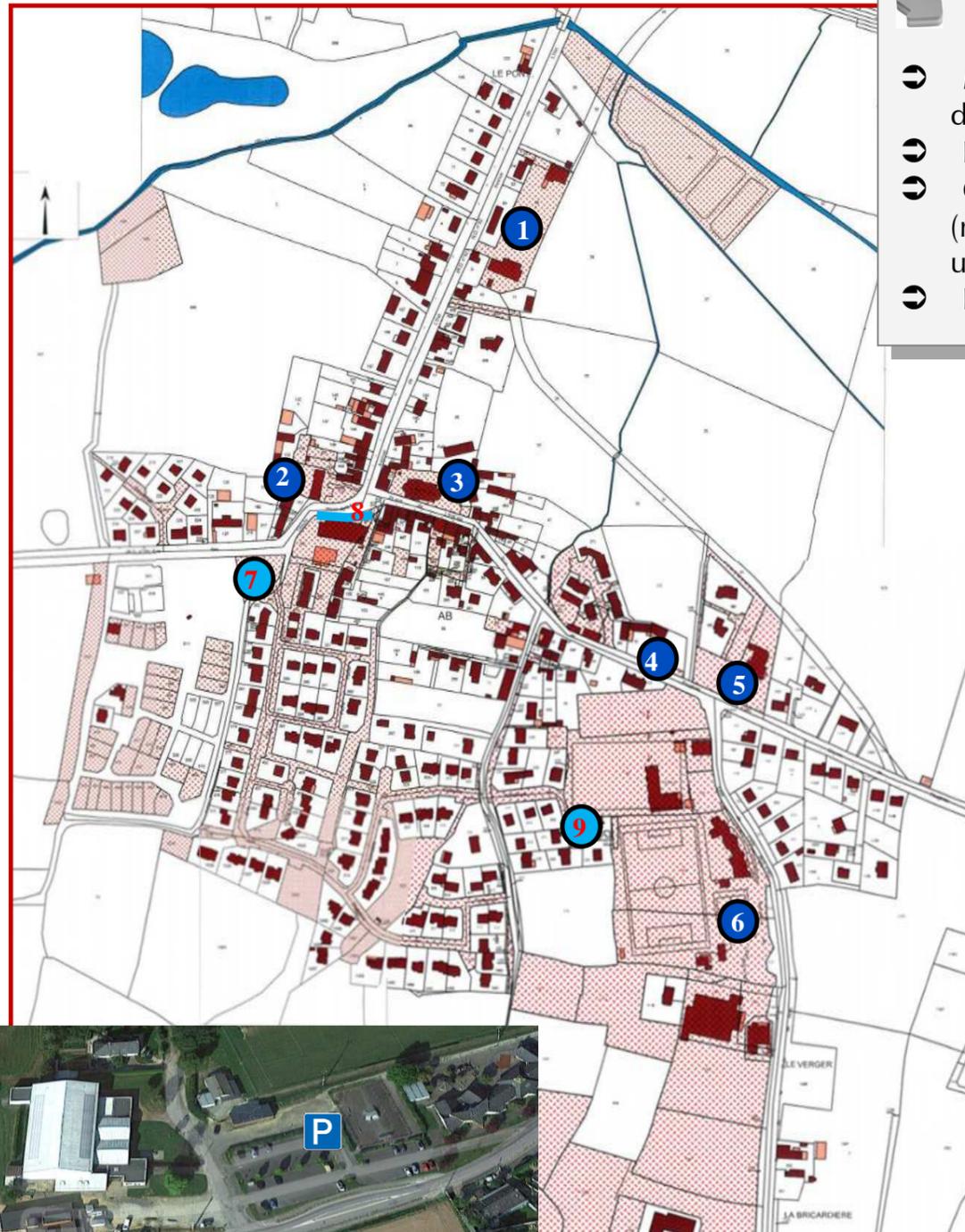
« Le stationnement à proximité de la RD 26 répond aux besoins de stationnement minute en proximité immédiate des commerces. Toutefois, il est vécu comme anarchique tandis que derrière l'église, les gens respectent les places. Le stationnement le long de la RD gêne parfois la sortie des véhicules qui stationnement sur le pourtour de l'église / avant le pourtour était en double sens en totalité »

Constats sur les usages routiers:

Les espaces de stationnements

« Une fonctionnalité à mettre en évidence et des usages à clarifier »

Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif



ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- ➔ Mettre en place une **signalétique** adaptée pour indiquer où sont localisées les espaces de stationnements majeurs du cœur de bourg
- ➔ Faciliter les accès aux espaces de stationnement existants
- ➔ Compléter l'offre en terme de stationnement pour répondre aux besoins et usages (notamment en proximité immédiate de la mairie et du relais des Cultures). Conserver une capacité suffisante aux abords des équipements majeurs.
- ➔ Faciliter l'accès des piétons afin de regagner les véhicules en toute sécurité.



(4) Recul direct des véhicules sur la RD 26 lors du stationnement lié à l'école privé



Constat d'USAGE (4) :

« Un espace de stationnement perçu comme dangereux compte tenu du recul à effectuer sur la RD 26 ». Le stationnement (5) lié à la cantine est plébiscité pour assurer la sécurité des véhicules pour s'engager sur la RD.

Constat d'USAGE (6) :

« Lors du stationnement, le piéton doit cheminer entre les véhicules / absence de sécurité dans la prise en compte des déplacements piétonniers. La sortie du stationnement difficile et contraignante compte tenu du flux de véhicules à circuler en direction de Liffré. Certaines parents empruntent l'allée du Douet comme un raccourcit et se stationnement au niveau du lotissement derrière l'aire de jeux (9) sécurité pour les piétons et facilité pour regagner les axes principaux ».

Constat d'USAGE (7) :

« L'espace non encore aménagé est employé comme un stationnement principal en réponse aux besoins générés par les activités du cœur de bourg, notamment le Relais des Cultures. Il est important de conservé un espace de stationnement en proximité immédiate de l'équipement. ».



(6) Reconfigurer l'espace de stationnement pour faciliter les accès et sécuriser les usages piétonniers .

